

Question présentée par le député:

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt: 12 mars 2013

Question écrite

Un bordel dans une des résidences de l'université de Genève

L'Hebdo du jeudi 7 mars 2013 nous apprend que la résidence universitaire des Epinettes (Avenue de l'industrie 5, Acacias) abrite un salon de massage, alors que cet immeuble est censé être réservé «exclusivement» aux étudiants. Le magazine révèle également que l'appartement en question, situé dans un immeuble géré par la Fondation universitaire pour le logement des étudiants (FULE) sur un terrain appartenant au canton de Genève, est occupé, depuis 2008, par différentes maisons closes. La dernière porte le nom d'Enjoy club. Le magazine a également donné la parole à des étudiants qui se sont plaints du dérangement causé par le voisinage des prostituées et de leurs clients.

L'université a promis d'intervenir auprès de la fondation qui gère le bâtiment pour corriger cette situation pour le moins dérangeante.

Mes questions sont les suivantes:

- La fondation (FULE) est-elle au courant qu'un lupanar se trouve au sein de son immeuble?
- Depuis quand ce lupanar occupe-t-il cet appartement dans cette résidence universitaire?
- Est-ce que la FULE a fait un prix aux responsables de cette maison close?
- Qui sont les responsables de ce bordel?
- Les responsables de ce bordel ont-ils trompé la fondation en installant ce lupanar en douce?
- Quelle est la nature de ce bail?
- Le Conseil d'Etat a-t-il entamé une procédure de résiliation du bail?
- Le Conseil d'Etat contrôlera-t-il mieux l'occupation de ces résidences universitaires à l'avenir?
- D'autres résidences universitaires sont-elles également occupées par des maisons closes?
- Est-ce la nouvelle politique du parti socialiste, de M. Charles BEER, d'enseigner la sexualité de proximité?